



Décompte des congés payés

Par **Cloclo 34**, le **08/06/2017** à **12:02**

Bonjour à vous, j'ai une question concernant le décompte de mes congés. Mon employeur me décompte systématiquement 7 jours par semaine posée (6 jours du lundi au samedi + 1 jour le lundi qui suit) car mon roulement fait que je suis en repos le lundi. Pouvez vous me dire si ce décompte est légal?

Cordialement

Cloclo 34

Par **Lag0**, le **08/06/2017** à **16:36**

Bonjour,

Je suppose que c'est un décompte en jours ouvrables...

Donc on commence à compter le 1er jour où vous auriez du travailler et on arrête le dernier jour ouvrable avant la reprise. On compte tous les jours ouvrables durant cette période.

Donc si vous ne travaillez pas le lundi, si vous prenez une semaine, on commence à compter le mardi (1er jour où vous auriez du travailler) et on arrête le lundi suivant (dernier jour ouvrable avant reprise). Ce qui fait 6 jours de congé et non 7 !

(mardi-mercredi-jeudi-vendredi-samedi-lundi)

Par **Cloclo 34**, le **08/06/2017** à **17:00**

merci pour cette réponse qui me rassure un peu car cela fait 3 jours que l'on me décompte à tort.